

Chemin des Bonshommes (GR® 107)

Sentier Cathare (GR® 367)

AVIS AUX RANDONNEURS

Déviation provisoire de l'itinéraire entre Foix et le Col de Porte-Pa

En raison de l'opposition au passage du sentier par un propriétaire privé sur le secteur du Pech de Foix, les itinéraires GR®107 et GR®367 ne sont pas actuellement praticables entre

⇒ la ferme de Pech de Naut et le Col de Porte-Pa.

En conséquence une déviation pédestre provisoire de ces deux itinéraires est mise en place. A cet effet :

- le **départ-arrivée** des itinéraires sur Foix (gare SNCF) est déplacé à 4 km, au nord du village de Montgailhard, sur la RD 9A (mât de départ près du Pic de Montgailhard, coordonnées UTM 31 T 0389075 4754858). Il est accessible depuis Foix à pied (4km) ou par la navette urbaine "F'BUS" lignes 1 (gare SNCF ⇄ Parvis Villote) + ligne 5 (Parvis Villote ⇄ stations « Causou » ou Mairie de Montgailhard) (renseignements sur horaires à l'Office de tourisme de Foix : tél. 05 61 65 12 12 ou www.foix-tourisme.com ou Mairie de Foix -Plan navette urbaine- www.mairie-foix.fr)
- le **raccordement pédestre au col de Porte-Pa** se fait depuis ce point de départ, en suivant le sentier PR® "Balade du Pech" balisée en jaune, puis la piste forestière jalonnée : "déviation GR® 107/367" (dénivelée totale : 340 m, distance totale : 3.2 km).

Nota : - Cette déviation n'est pas utilisable par les équestres et les vététistes.

- Le sentier PR® des «Terrasses du Pech» reste totalement accessible depuis les points de départ habituels.
- Refermer les clôtures et tenir les chiens en laisse (troupeaux de bétail).
- Plus d'informations : Comité Départemental Randonnée Pédestre Tél : 05 34 09 02 09

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser
de ce désagrément temporaire.

Le 7 mai 2018